



CD21

PROGRAMME JEUNES 2022

Dates	Evénements	Lieux
Lundi 25 avril	Reco MIR1	Prunevelle
Mardi 26 avril	Challenge (Tour 1)	Chailly
Vendredi 29 avril	Challenge (Tour 2)	La Chassagne
Vendredi 13 mai ???	Regroupement USEP	???
Vendredi 27 mai	Challenge (Tour 3)	Beaune
Lundi 6 juin	Reco MIR2	Luxeuil
Vendredi 1 juillet	Reco FIR	Avoise
Jeudi 7 juillet	Challenge (Tour 4)	Quetigny
Mardi 30 août	Challenge (Tour 5)	Pré Lamy
Mercredi 12 octobre	Challenge (Tour 6)	A définir
Mercredi 21 septembre	Formation professeurs des écoles	La Chassagne
Mardi 25 Octobre	Championnat de Côte d'Or (Tour 1)	
Mercredi 26 Octobre	Championnat de Côte d'Or (Tour 2)	La Chassagne

Challenge des écoles de golf

Principe :

Les Écoles de Golf des clubs avec terrain affiliés au Département de la Côte d'Or présentent une Equipe de leur École de Golf composée de – 16 ans classés (index supérieur à 20) et non classés titulaires des Drapeaux de couleurs bronze minimum.

Objectifs :

- Permettre aux jeunes de jouer plus souvent en compétition sur des parcours différents à l'extérieur de leur club
- Permettre l'évolution du niveau de l'index
- Créer des liens entre les jeunes des différents clubs
- Faire émerger de jeunes talents, détecter le plus tôt possible

Conditions de Participation :

- Compétitions ouvertes à tous les clubs affiliés du Département de Côte d'Or
- Droits d'inscription et green fees gratuits
- Les jeunes participants doivent être membres inscrits et cotisants dans leur club ; la licence et le certificat médical doivent être à jour à la date d'inscription.

Inscriptions :

Au plus tard le dimanche précédant la date de l'épreuve en précisant : Nom du Club, noms des joueurs et numéros de licence

Uniquement par mail auprès du club organisateur, du pro du comité chapotelg@gmail.com et du responsable jeunes frederic.pierrart@gmail.com.

Règlement de l'épreuve :

Épreuve comptant pour l'index pour les classés.

Compétition par Équipe de Club (Ecole de Golf) du CD 21, à jour de la cotisation annuelle.

Composition de l'Équipe : Jeunes inscrits dans l'EG de son club à jour de sa licence et de son certificat médical et titulaire soit d'un drapeau, soit d'un index.

Forme de Jeu :

- Série Bronze : joueurs classés au dessus de 50 et non classés. 9 Trous strokeford
- Série Argent : joueurs classés entre 35 et 50. 9 trous strokeford
- Série Or : joueurs classés entre 20 et 35. 9 trous strokeford

Barème de points :

Dans chaque catégorie les points sont répartis de la manière suivante. 1^{er} = 10 points, 2^{ème} 5 points, 3^{ème} 3 points. Tous les autres participants de la série marquent 2 points de participation.

Classement :

Le cumul des points par équipe en fin de saison permet d'établir un classement général.

En cas d'ex-æquo final, l'école de golf vainqueur sera celle ayant eu le plus de participants sur l'ensemble des manches du Challenge.

Rappel : il n'y a pas de classement général individuel.

En cas d'ex-æquo au terme d'un tour, chacun rapportera le nombre de points maximum prévu pour chaque place.

En cas d'ex-æquo sur le résultat final, le départage se fera en playoff en mort subite.

Organisation Générale :

Engagements des clubs « visiteurs » : Proposer 1 ASBC ou “accompagnateur de partie” pour 4 joueurs inscrits

Engagements du Club qui reçoit :

- Communiquer avec le Responsable « jeunes » du CD21 en amont de l'épreuve, afin de préparer le déroulement de la journée, de l'accueil à la remise des prix
- Préparer la liste des départs et l'enregistrement des cartes de scores (RMS) en relation avec le responsable de la Commission sportive du CD21.
- Assurer la mise en place des parcours Drapeaux avec repères spécifiques Drapeaux.
- Préparer ou commander le goûter selon budget alloué par le CD soit 75€ TTC par remise des prix.

Engagements du CD :

- En amont de l'épreuve, le responsable de la Commission sportive du CD vérifie le versement effectif de la cotisation du club au CD21, prend contact avec le Club et les éventuels partenaires.
- Communiquer les résultats au secrétariat de la Ligue pour la comptabilisation des points par équipes.

Engagements du Pro :

- En amont de l'épreuve, communiquer auprès des pros des autres clubs pour les informer de l'épreuve.
- Effectuer la vérification des résultats sportifs du jour.
- Assurer l'organisation de la remise des Prix et la proclamation des résultats sur chaque épreuve en collaboration avec le responsable de la Commission sportive.

Reconnaissance MIR

(Avec Germain pour tous les jeunes respectant les critères d'inscription aux MIR)

Compétitions :

- MIR n°1 : 21 et 22 Mai à Prunevelle
- MIR n°2 : 18 et 19 Juin à Luxeuil
- Finale inter-région : 2 et 3 Juillet au golf d'Avoise

Reconnaissances :

Lundi 25/04 à Prunevelle :

- 10h rendez-vous au golf
- 11h départ pour 18 trous de reconnaissance
- 16h débriefing de la reconnaissance, correction des carnets de parcours

Lundi 06/06 à Luxeuil

- 10h rendez-vous au golf
- 11h départ pour 18 trous de reconnaissance
- 16h débriefing de la reconnaissance, correction des carnets de parcours

Vendredi 01/07 au golf d'Avoise

- 10h rendez-vous au golf
- 11h départ pour 18 trous de reconnaissance
- 16h débriefing de la reconnaissance, correction des carnets de parcours

Championnat de Côte d'Or des jeunes

25 Octobre - Golf de ?

26 Octobre - Golf de La Chassagne

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux

Conditions de participation :

Ouvert aux joueurs et joueuses, licenciés(e)s dans un club de côte d'or.

Catégories d'âge :

Poucets : moins de 11 ans nés en 2012 et après, classé ou drapeau argent

Poussins : entre 11 et 12 ans nés en 2010 et 2011, index inférieur ou égal à 45

Benjamins : entre 13 et 14 ans nés en 2008 et 2009, index inférieur ou égal à 36

Minimes : entre 15 et 16 ans nés en 2006 et 2007, index inférieur ou égal à 36

Formule de jeu :

Stroke Play brut sur 36 trous (18 trous par tour) pour les Poussins, Benjamins et Minimes.

Stroke Play brut sur 18 trous (9 trous par tour) pour les poucets (série mixte) ; un poucet peut être surclassé en série poussin sur demande.

En cas d'égalité dans une catégorie : Play off en mort subite sur les trous 1, 2, 3...

Le vainqueur de chacune des catégories sera déclaré Champion de Côte d'Or, classement messieurs et dames pour les séries sur 36 trous.

Départs à partir de 10h par ordre de catégories et d'index.

Engagement :

Par mail auprès du Comité Départemental, avant le 15/10/2022 : chapotelg@gmail.com

Droit d'inscription :

Gratuit

Rappel :

Les jeunes ne peuvent être caddehyés pendant l'épreuve.

Les parents sont tenus de rester à une distance raisonnable durant la partie afin d'éviter toute suspicion de communication.